

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASINEXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 04 novembre (04/11/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 octobre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS :M. Romain LOPEZ, **Maire**,M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, **Adjoint**,Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**Mme Claudine MATALA (représentée par Madame Stéphanie GAYET), Mme Sophie LOPEZ (représentée par Madame Danièle PAPUGA), **Adjoint**,M. Robert POMAREDE (représenté par Monsieur le Maire), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (représenté par Monsieur Luc PORTES), **Conseillers Municipaux**.

Madame ESQUIEU est nommée secrétaire de séance.

11 – 04 novembre 2021

11. Extension école Firmin Bouisset – demande de subventions

Rapporteur : Madame GAYET.

Considérant qu'il est nécessaire de créer une extension à l'école Firmin Bouisset,

Considérant que le projet est estimé à 172 004,25 € HT pour la partie travaux et 21 040,40 € HT pour la partie études soit un total de 193 044,65 € HT,

Considérant que cette opération est susceptible d'être subventionnée par le Département et par la Communauté de Communes Terres des Confluences,

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

DEPENSES	HT	TTC
Etudes	21 040,00 €	25 248,00 €
Travaux	172 004,25 €	206 405,10 €
Total	193 044,25 €	231 653,10 €

RECETTES

Partenaires	%	MONTANTS
Conseil Départemental	9,78%	18 880,80 €
Communauté de Communes Terres des Confluences	44%	84 939,47 €
Commune	46,22%	89 223,98 €
TOTAL	100%	193 044,25 €

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le projet et le plan de financement ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter, en conséquence la subvention la plus élevée possible auprès du Département et de la Communauté de Communes Terres des Confluences, ou de tout autre organisme pouvant être susceptible d'apporter un financement en la matière.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Pour copie conforme

Moissac le 05 novembre 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :